

Compte Rendu Comité Régional d'Ile de France Tir à l'Arc

Présents :

Christian HEZELY, Patrick LEMESLE, Philippe LETARTRE ; Guillaume DUBORPER (CTSR)

Absents excusés :

Marc DEFOOR, André PRIEUR, Patrick JEAN

Horaires de la réunion.

Heure de convocation : 20h00

Heure d'ouverture : 20h30

Heure de fin : 22h30

Ouverture de la séance par le Président.

- Le bureau du 01 avril est déplacé au 07 avril.
- Le président de la CNA fait remarquer aux présidents des commissions régionales des arbitres qu'un arbitre candidat ne doit pas pouvoir arbitrer avant d'avoir prêté serment. Le bureau se demande pourquoi les noms de ces candidats arbitres sont présents dans l'extranet de la fédération en tant qu'arbitres. A suivre ...
 - Un licencié d'un club d'Ile de France fait part au comité d'une demande de radiation du président de ce dernier. Afin de prendre une décision des plus équitables, le bureau propose une réunion avec les différents intervenants le 08 Février 2008.
 - Le bureau décide de porter la rémunération des cadres techniques à 800€ tous frais compris (sauf frais kilométriques) dans le cadre d'une activité de formation, désigné par le CTSR après aval du comité régional.
 - Une demande financière à été faite par un archer préparant les jeux olympiques. Le bureau n'apporte pas d'aide financière à un compétiteur.

L' ETR

Plan de développement : La direction régionale incite fortement les ligues à mettre en place ce plan de développement. Ce document est en cours de réalisation. La partie concernant la pré filière sportive est à rendre à la DRDJS pour le 30 janvier 2008. Un charmant agent de la DRDJS est venu au comité le 15 janvier pour travailler avec les cadres techniques sur ce dossier.

Détection : Le nombre final est de 24 participants.

Le secrétaire

Le Président

Patrick LEMESLE

Christian HEZELY